Commune de Villaroger



Piste Hyvert

Demande d'autorisation de défrichement

Maître d'Ouvrage :

Commune de Villaroger



Janvier 2018 Dossier 20918





N° 13632*06

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-3 et suivants du code forestier

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information.
veuillez transmettre l'original de la demande à la Direction départementale des territoires (et de la mer) du département dans
lequel se situe le défrichement ou à la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) pour les DOM en
recommandé avec avis de réception, par messagerie électronique ou le déposer contre récépissé à la DDT(M) ou à la DAAF.
veuillez en conserver un exemplaire.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR
N° SIRET : 2 1 7 3 0 3 2 3 9 0 0 0 1 6 OU N° PACAGE : OU
N° NUMAGRIT : _ _ _ _ ou ■ Aucun numéro attribué
(attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET)
Nom et prénom du demandeur :
Civilité : Madame Monsieur Qualité :
Particulier, propriétaire du terrain, demandeur mandaté par le propriétaire du terrain pour déposer cette demande (1), représentant des personnes morales propriétaires du terrain ou bénéficiant de son expropriation (2), exploitant susceptible de bénéficier d'une autorisation de carrière (3), collectivité,
Raison sociale pour les personnes morales : CONMUNE DE VILLAROGER
POUR LES PERSONNES MORALES OU LES INDIVISIONS
Nom du représentant légal :EMPRIN
Prénom du représentant légal : A lain
Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) :
COORDONNÉES DU DEMANDEUR
Adresse: Mairie de Villaroger - Chef lieu
Code postal: 7 3 6 4 0 Commune: VILLAROGER
Téléphone : $ 0 4 7 9 0 6 9 0 9 8 $;
Mél: mairie, Villaroger @ Wanadoo.fr

- (1) Dans ce cas, ne pas omettre de joindre les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire.
- (2) Joindre l'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande ou démontrant sa qualité à bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique
- (3) Joindre échéancier prévisionnel des travaux de défrichement.

nomination de la propriété	contenant les terrains à défrich			r les terrain		
COMMUNE	LIEU(X)-DIT(S)	SECTION	PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE (HA)	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE (HA)	CLASSEMEN' AU PLU(1)
≥ Voir tableau	joint en anaexe					
					•	
S'il existe un PLLI dans la	L					
		CTÉRISTIQUE	ES DU PROJE	т .	sée en «Espace	Boisé Classé».
ace totale à défricher :		CTÉRISTIQUE	ES DU PROJE	T centiares		
ace totale à défricher : _ t du défrichement (M Aménagement d et évitant un o	CARACO hectares	CTÉRISTIQUE 63 ares es espaces p halet Hy der L DEUR CONCE	astoraux, carrie	centiares centiares construction considerant	individuelle, lotis. e retour DÉFRICHEME	sement, camping Station
ace totale à défricher : _ t du défrichement (M Aménagement d et évitant un o	Dectares O hectares lise en culture, réouverture de poste cur la poste ERSONNES QUE LE DEMANI (NU-PROPRIÉTAIRE,	ctéristique 63 ares es espaces p halet Hy der L DEUR CONCE CO-INDIVIS	astoraux, carrie	centiares centiares construction considerant	individuelle, lotis. e retour DÉFRICHEME	sement, camping Station
ace totale à défricher : t du défrichement (M Aménagement d L'évitant un a AUTRES P	Dectares O hectares lise en culture, réouverture de poste cur la poste ERSONNES QUE LE DEMANI (NU-PROPRIÉTAIRE,	ctéristique 63 ares es espaces p halet Hy der L DEUR CONCE CO-INDIVIS	astoraux, carrie	centiares centiares construction configurant A DEMANDE DE RUITIER,):(1	individuelle, lotis. e retour DÉFRICHEME	sement, camping Station
ace totale à défricher : t du défrichement (MA ménagement de la vitant un management de la vitant de la vitan	Dectares O hectares lise en culture, réouverture de poste cur la poste ERSONNES QUE LE DEMANI (NU-PROPRIÉTAIRE,	ctéristique 63 ares es espaces p halet Hy der L DEUR CONCE CO-INDIVIS	astoraux, carrie	centiares centiares construction configurant A DEMANDE DE RUITIER,):(1	individuelle, lotis. e retour DÉFRICHEME	sement, camping Station
ace totale à défricher : t du défrichement (MA ménagement de la vitant un management de la vitant de la vitan	Dectares O hectares lise en culture, réouverture de poste cur la poste ERSONNES QUE LE DEMANI (NU-PROPRIÉTAIRE,	ctéristique 63 ares es espaces p halet Hy der L DEUR CONCE CO-INDIVIS	astoraux, carrie	centiares centiares construction configurant A DEMANDE DE RUITIER,):(1	individuelle, lotis. e retour DÉFRICHEME	sement, camping Station
ace totale à défricher : t du défrichement (M Aménagement d Lévitant un a AUTRES P	Dectares O hectares lise en culture, réouverture de poste cur la poste ERSONNES QUE LE DEMANI (NU-PROPRIÉTAIRE,	ctéristique 63 ares es espaces p halet Hy der L DEUR CONCE CO-INDIVIS	astoraux, carrie	centiares centiares construction configurant A DEMANDE DE RUITIER,):(1	individuelle, lotis. e retour DÉFRICHEME	sement, camping Station

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1)

La loi n°78-17 du 6 janvier1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre

demande.

Cerfa n°: N° 13632*06 Date de mise à jour: Janvier 2015 Page 2 / 3

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
Plan de situation (extrait de carte au 1/25000ème ou au 1/50000ème) indiquant les terrains à défricher.	tous	×
La ou les feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et sur laquelle le demandeur indiquera précisément les limites de la zone à défricher.	tous	×.
Attestation de propriété (extrait de matrice cadastrale, acte notarié)	tous	×
Décision de l'Autorité environnementale dispensant le pétitionnaire de la réalisation d'une étude d'impact ou dans le cas contraire :	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée,	
Etude d'impact	inférieure à 25 hectares et supérieure ou égale à 0,5 ha	M
Etude d'impact *	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, égale ou supérieure à 25 hectares	
Le cas échéant		
Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause, si ce dernier n'est pas le demandeur.	Si le demandeur n'est pas le propriétaire (hors cas d'expropriation et hors cas des servitudes pour distribution d'énergie)	
Copie de la déclaration d'utilité publique	Si le demandeur bénéficie de l'expropriation pour cause d'utilité publique	
Accusé de réception du dépôt de la demande d'autorisatiuon de défrichement par le demandeur au propriétaire.	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour distribution d'énergie prévue aux articles L.323-4 et L.433-6 du code de l'énergie	
Les pièces justifiant que le représentant légal du demandeur a qualité pour présenter la demande d'autorisation de défrichement (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant,).	Personne morale autre qu'une collectivité.	
Echéancier prévisionnel des travaux de défrichement.	Exploitant de carrière.	
Une délibération du conseil municipal (ou de l'assemblée délibérante de l'organisme propriétaire des terrains) autorisant le maire (ou le mandataire de l'assemblée délibérante) à déposer la demande d'autorisation de défrichement.	Collectivité	×
Evaluation des incidences Natura 2000 (cette évaluation des incidences peut être intégrée à l'étude d'impact))	une évaluation des incidences natura 2000 pour les défrichements soumis à étude d'impact et également pour ceux non soumis à étude d'impact dès lors qu'ils figurent sur la première liste locale départementale prévue à l'article R.414-27, 25° du code de l'environnement	0

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE	
Je soussigné (nom et prénom) : - certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ; - certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes. Je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2.	
A ma connaissance, les terrains, objet de la demande (*) ont été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande. n'ont pas été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.	
(*) cocher la mention utile	
Fait le _ / / Signature	

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORETS — NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION				
N° DOSSIER :	DATE DE RÉCEPTION : _ / _ _ / _			

Cerfa n°: N° 13632*06 Date de mise à jour: Janvier 2015 Page 3 / 3

^{*} Dans le cadre d'opération soumise à autorisation au titre des installations classées énumérées au titre Ier du livre V du code de l'environnement, une étude d'impact est obligatoire quelle que soit la superficie du projet

TERRAINS A DEFRICHER

COMMUNE	LIEU(X)- DIT(S)	SECTION	PARCELLE	SURFACE PARCELLE (m²)	SURFACE A DEFRICHER	CLASSEMENT AU PLU
VILLAROGER	Plan Celeso	D	995	4100	46 m ²	As
VILLAROGER	Les Casettes d'en bas	D	978	2110	34 m²	As
VILLAROGER	La Derde	D	970	5262	57 m²	As
VILLAROGER	La Derde	D	961	1290	181 m²	As
VILLAROGER	La Derde	D	960	407	155 m²	As
VILLAROGER	Le Mosset	D	1748	2883	40 m²	As
VILLAROGER	Les Chaumes	D	959	1790	516 m²	As
VILLAROGER	Les Chaumes	D	937	1260	111 m²	As
VILLAROGER	Les Chaumes	D	958	1980	283 m²	As
VILLAROGER	Les Chaumes	D	957	1135	2 m²	As
VILLAROGER	Les Chaumes	D	956	1135	34 m²	As
VILLAROGER	Les Chaumes	D	955	1020	245 m²	As
VILLAROGER	Les Chaumes	D	954	302	75 m²	As
VILLAROGER	Le Perrey	D	790	950	194 m²	As
VILLAROGER	Le Perrey	D	789	980	353 m²	As
VILLAROGER	Le Perrey	D	788	605	92 m²	As
VILLAROGER	Le Perrey	D	786	1970	221 m²	As
VILLAROGER	Le Perrey	D	773	1735	214 m²	As
VILLAROGER	Le Mosset	D	764	975	151 m²	As
VILLAROGER	Le Mosset	D	765	690	168 m²	As
VILLAROGER	Le Mosset	D	768	990	495 m²	As
VILLAROGER	Le Mosset	D	757	935	561 m²	As
VILLAROGER	Le Mosset	D	758	850	448 m²	As
VILLAROGER	Le Mosset	D	759	2110	32 m²	As
VILLAROGER	Le Mosset	D	756	1185	175 m²	As
VILLAROGER	Le Mosset	D	760	1880	789 m²	As
VILLAROGER	La croix	D	751	477	33 m²	As
VILLAROGER	La croix	D	2099	1785	625 m²	As
VILLAROGER	La croix	D	1731	825	33 m²	As

En bleuté : parcelles communales

Classement As : Secteur agricole accueillant les pistes de ski

Surface totale à défricher : 0 hectares 63 ares 63 centiares

